



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Lundi 05 octobre 2020
A 18 H 30 - Salle des Fêtes

Membres du Conseil Municipal :

ALCALDE Antonio, CALCOEN Guy, DUCHATEL Martine, FUND Sabine, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LALIGAND Julie, LAPALU Christian, LELEU Pierre-Alexandre, LESERGENT Patricia, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, RUGA Jean-Luc, SANCHEZ Lucile.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	13
Nombre de conseillers absents :	2
Procurations :	2

Secrétaire de séance : Mme. Stéphanie PILAT.

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du 14 septembre 2020.

Accord à l'unanimité

2. Délibération qui modifie le tableau des effectifs communaux.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que Mme. GERARD Christiane « Adjoint technique principal 2^{ème} classe » passe au 1^{er} novembre 2020 « Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe » en conséquence il convient de modifier le tableau des effectifs communaux pour :

- Créer le Poste d'Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe
- Supprimer le poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe

➤ Accord à l'unanimité

3. Mise à jour de la délibération qui fixe le taux d'avancement de grade sur la collectivité.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de mettre à jour la délibération qui fixe le taux d'avancement de grade dans la collectivité qui était de 100% des agents.
Il propose au Conseil Municipal de maintenir le même taux.

➤ Accord à l'unanimité

.../...

4 . Mise à jour de la délibération et du tableau concernant le régime indemnitaire des élus suite à l'élection du 3^{ème} Adjoint.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient, suite à l'élection du 3^{ème} Adjoint sur la commune, de modifier la délibération et le tableau du régime indemnitaire des élus.

➤ **Accord à l'unanimité**

5 . Délibération pour adhésion au groupement de commandes de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un groupement de commande est mis en place par le Grand Narbonne pour les collectivités de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne. La collectivité ne participera qu'éventuellement sur les groupements lancés qui l'intéresseront.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à ce groupement de commande.

➤ **Accord à l'unanimité**

6 . Délibération pour retrait de la commune de Paraza du Collège de Saint-Nazaire d'Aude.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la délibération du SIVU du collège de Saint-Nazaire-d'Aude N° DS 2020-02-03 qui autorise le retrait de la commune de PARAZA du SIVU du collège à partir du 31 décembre 2020.

La carte scolaire ayant été modifiée, la commune de PARAZA n'a plus d'élève scolarisé au collège.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'autoriser le retrait de la commune de Paraza au SIVU du collège de Saint Nazaire d'Aude.

➤ **Accord à l'unanimité**

7 . Délibération pour prise en charge d'une extension de réseau d'électricité rue du Contre Canal par le SYADEN.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition d'extension du réseau public d'électricité du SYADEN de l'Aude concernant la parcelle **B n°136** située rue du Contre Canal sur la commune.

Il leur indique, que cette extension nécessite une participation financière d'un montant de **6 294.00 €**.

➤ **Accord à l'unanimité**

8 . Délibération pour décision modificative n°2 au Budget Primitif 2020.

Monsieur le Maire informe ses Collègues qu'il convient de modifier le Budget Primitif M 14 / 2020, pour permettre le paiement de travaux et factures non prévues à l'opération 14 « Voirie » de la section d'investissement.

En conséquence, il leur indique qu'il convient de modifier le Budget Primitif M14 2020 de la façon suivante :

Investissement ⇔

Opération 11 – Nouveau Cimetière.

- **2313-11 – Constructions** (-) **10 788.00 €**

Opération 14 – Voirie.

- **2315-14 – Install Matériel Outillage Tech** (+) **10 788.00 €**

➤ **Accord à l'unanimité**

9 . Délibération pour retirer la délibération n° 52 du 14.09.2020.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 52 du 14 septembre 2020, qui approuvait la modification des statuts du SIVU DES AIRES DE LAVAGE pour permettre l'intégration de la Commune de ROUBIA dans le SIVU ;

Il indique au Conseil Municipal qu'il convient de retirer la délibération n° 52 / 2020 qui après examen du Contrôle de légalité n'est pas régulière elle ne correspond pas aux dispositions réglementaires du Code Général des Collectivités Territoriales (*elle intervient avant la délibération de la commune de Roubia*);

➤ **Accord à l'unanimité**

10 . Demande d'administrés du Lot « Les terrasses du Pech ».

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le courrier d'administrés du Lotissement « Les Terrasses du Pech » concernant les arbres sur le domaine public qui causent d'énormes dégâts aux trottoirs et aux murs mitoyens des habitants.

En conséquence Monsieur le Maire propose de couper les arbres qui posent problème et de planter le même nombre qui sera coupé ailleurs dans le village.

➤ **Accord à l'unanimité**

11 . Révision des contrats d'assurance de la commune.

Monsieur le Maire indique à ses collègues que les contrats d'assurance de la commune AXA, sont mis en concurrence avec GROUPAMA le gain pour la collectivité s'élève à environ 6000 € il convient donc de s'assurer des garanties.

Monsieur le Maire propose si les garanties sont identiques ou supérieures de valider la proposition de GROUPAMA.

➤ **Accord à l'unanimité**

12 . Déplacement d'un Stop « Côte Vieille ».

Monsieur le Maire propose de déplacer le Stop du carrefour Place du Puits qui sera positionné un peu plus haut dans la rue Côte Vieille l'accord des riverains est à solliciter.

➤ **Accord à l'unanimité**

13 . Commande d'un blason pour la Salle des Fêtes.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de commander un Blason de la commune pour la Salle des Fêtes du village. En conséquence un devis sera établi.

➤ **Accord à l'unanimité**

➤

Fin de séance 19 h 30

Le Maire,

Christian LAPALU.